



Randonnée Embrun-Serre Ponçon du 23 Juin 2024
(Café d'accueil à partir de 6h30-7h, briefing 7h30 et Départ à 8h00)

BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par Yolette)

Date limite d'inscription : 30 Avril 2024

Club d'aviron :	N° FFA :
Responsable du groupe :	
Nom : Prénom :	
Adresse :	
Email : Téléphone :	

Rameur	Nom	Prénom	N° de licence

Frais de participation			
Désignation	Nombre	Prix unitaire	Total
Siège réservé		32,00 €	
Déjeuner		30,00 €	
Accompagnateur (repas)		30,00 €	
		Total à régler	

Les rameurs doivent :

- se conformer à la charte du randonneur, être en possession d'une licence FFA, être assurés,
- respecter le code fluvial et être en possession : d'un bout, d'une écope, et d'un gilet de sauvetage par personne.

Règlement : Le règlement valide l'inscription, à effectuer de préférence par virement (RIB ci dessous)

IBAN : FR76 1131 5000 0108 0298 2489 616 BIC : C E P A F R P P 1 3 1 CLUB D'AVIRON EMBRUN

ou par chèque à établir à l'ordre du Club Aviron Embrun et à envoyer à:

Club Aviron Embrun -Avenue du Lac Parc des Quatre Soleils-05200 EMBRUN.

(Remboursement de 50% de la réservation si annulation avant le 31 Mars 2024. Pas de remboursement si désistement ultérieur.)

Bulletin d'inscription à renvoyer par email : bureau.avironembrun@gmail.com

Chaque participant est responsable de son matériel. La responsabilité du Club Aviron Embrun ne saurait être engagée en cas de vol ou de dégradations éventuelles. Le Club Aviron Embrun se réserve le droit de procéder à des modifications de l'organisation de la randonnée si des événements extérieurs l'y contraignent. Une annulation de la randonnée n'aurait lieu qu'en cas de force majeure.

Signature du responsable des engagements :